

2^E RENCONTRE 2021-2022 DE LA TGIRT CHAUDIÈRE-APPALACHES

DATE	LIEU	RESPONSABLE
Jeudi 9 septembre 2021 11h à 16h45	Ryna Resto-pub 4300 Bd Guillaume-Couture, Lévis, QC G6W 6N1 Salle de réunion (2e étage)	Tristan Clermont Courriel : tclermont@montmagny.com Téléphone : (514) 553-1996

PROJET DE COMPTE-RENDU

PERSONNES PRÉSENTES	DÉLÉGUÉS (avec droit de vote)	SIÈGE
	Catherine Bouchard Marie Brousseau Steve Cadorette Dave Chouinard Jonathan Grandmont Martin Béland Yvon Marcoux Pablo M. Rousseau (à 13h) Martin Paulette Daniel Racine Mathieu Turcotte Jean-Claude Marcoux	Certification : Détenteur de certificat Acériculture : Acériculteur UA 035-71 (Appalaches) Acériculture : Acériculteur UA 034-51 (Lotbinière) Industrie forestière : BGA Industrie forestière : BGA Exploitation forestière : détenteur d'un PRAU Acériculture : Acériculteur UA 035-71 (Beauce) Territoire : MRC Environnement : Conseil régional de l'environnement Territoire : MRC Parc : Parcs régionaux Faune : Chasseurs et pêcheurs
	PERSONNES RESSOURCES (sans droit de vote)	SIÈGE
	Tristan Clermont Thomas Faguy-Bernier Richard Labrie Jason Lamontagne Pierre-Luc Roussel	Délégataire de gestion Représentant ministériel : MFFP – DG Fo Représentant ministériel : MFFP – UG Représentant ministériel : MFFP – UG Producteurs et productrices acéricoles du Québec
	INVITÉS	
	Sylvain Lamontagne (de 11h à 15h)	Représentant ministériel : MFFP – UG
PERSONNES ABSENTES	DÉLÉGUÉS	SIÈGE
	Jean-Marc Couture François Lajoie Gilles Paquet Geneviève Paré	Faune : Trappeurs Eau : Organisme de bassin versant Faune : ZEC Territoire : MRC

ÉLÉMENTS IMPORTANTS	SUIVI (RESPONSABLE; ÉCHÉANCIER)
<p>01 Mot de bienvenue, tour de table et présentation du coordonnateur</p> <p>M. Tristan Clermont souhaite la bienvenue aux délégués et aux personnes-ressources.</p> <p>Il présente Jonathan Grandmont comme remplaçant de Jimmy Deschênes, qui n'est plus à l'emploi d'Arbotek. Jonathan Grandmont officialisera sa candidature lors de l'Assemblée des partenaires plus tard à l'automne. Il représente les preneurs de feuillu en Chaudière-Appalaches. Domtar possède un garantie d'approvisionnement dans cette région.</p> <p>M. Gilles Paquet doit être présent, mais pas de nouvelles de sa part.</p> <p>Un « tour de table » est réalisé rapidement puisque tous se connaissent, sauf les nouveaux délégués et les délégués qui n'étaient pas présents à la dernière rencontre. Le quorum est atteint (50% des délégués et +).</p>	11 h 15
<p>02 Lecture et adoption de l'ordre du jour</p> <p>M. Tristan Clermont fait la lecture de l'ordre du jour suivant :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mot de bienvenue, tour de table 2. Lecture et adoption de l'ODJ 3. Lecture et approbation du CR de la dernière rencontre 4. Suivi des actions découlant de la dernière rencontre 5. Discussion : Objectifs locaux et PAFI 6. Suivis des PAC en cours 7. Point d'information sur les prochains PAC (2021-2022-2023) 8. Retour sur le potentiel acéricole harmonisé (suite rencontre 1^{er} septembre) 9. Proposition d'aire protégée dans la Seigneurie de Joly 10. Suite du comité chemins 11. Divers <ol style="list-style-type: none"> a) Certification FORAP 12. Fin de la rencontre <p>Les membres souhaitent ajouter ou faire des modifications au point 12. Divers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour sur la certification et l'audit, par Catherine Bouchard; <p>DEC_2021-09-09-01</p> <p><u>L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.</u></p>	11 h 25
<p>03 Lecture et approbation du compte-rendu de la dernière rencontre</p>	11 h 25

Le lien pour la plus récente version du compte-rendu de la rencontre du 10 juin 2021 a été transmis aux membres par courrier électronique le 1^{er} juin 2021, ce qui leur a permis de lire le compte-rendu à l'avance. Dispense de lecture demandée à l'unanimité.

DEC_2021-09-09_02

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

04 Suivi des actions découlant de la dernière rencontre

11 h 30

M. Tristan Clermont fait le suivi des actions découlant de la dernière rencontre qui ne seront pas abordées à un autre moment pendant la rencontre :

Le sondage pour la tenue des rencontres en virtuel ou en présentiel révèle que la majorité des membres sont favorables à réutiliser la rencontre en virtuel, mais pas plus de 2 fois/année, surtout durant l'hiver, à cause des conditions météo.

L'Assemblée des partenaires, prévue juste avant la rencontre, a été repoussée à l'automne. Le coordonnateur s'y prendra plus d'avance pour rejoindre le maximum de collaborateurs et présenter les travaux de la table de façon plus structurée. Elle se tiendra de façon virtuelle.

Les fichiers de forme de la PRAN ont été transmis aux délégués. Ils sont disponibles sur le Google Drive de la table.

Les autres coordonnateurs des tables GIRT du Québec ne m'ont pas fourni de contenu concernant la motoneige hors-piste. Cependant, certaines régions ont dénoté une augmentation de l'activité sur le territoire, mais sans plus de commentaires.

05 Discussion : Objectifs locaux et PAFI

11 h 45

Le prochain PAFIT 2023-2028 est en cours d'élaboration, et les préoccupations seront idéalement intégrées d'ici le printemps 2022 pour respecter le calendrier de consultations et de préparation du Ministère.

C'est d'abord et avant tout par l'intégration d'objectifs locaux d'aménagement à la planification forestière que la table GIRT peut avoir un impact sur la planification. Il semble y avoir un flou sur les objectifs locaux d'aménagement et l'intégration des travaux de la table GIRT au processus d'aménagement.

M. Thomas Faguy-Bernier décortique et fournit les éléments de réponse ci-dessous.

Il fournit des exemples de thèmes sur lesquels la table peut formuler des objectifs locaux, comme la composition forestière, les vieilles forêts, la sédimentation et la qualité de l'eau dans les ruisseaux, les habitats fauniques, etc.

On doit alors indiquer les enjeux, définir des cibles et des objectifs, ainsi que proposer des mesures. Une méthode de monitoring doit aussi faire partie de l'objectif. Plus il est précis, plus il est facile de l'analyser.

Il systématise les mesures d'harmonisation, au lieu qu'elles soient demandées à la pièce.

Toute la table doit être d'accord avec l'objectif, dans le respect de ses règles de fonctionnement.

Les outils ou canevas suggérés sont : la fiche enjeu-solution et la fiche Valeur-Objectif-Indicateur-Cible.

Mme Catherine Bouchard propose certaines idées à la volée : perte de superficies productives liée, entre autres, à la voirie et aux aires d'ébranchage; certification.

06 Suivi des PACs en cours

12 h 05

a) PAC sur les attributs de vieilles forêts

M. Martin Paulette fait le suivi : le rapport sera transmis sous peu aux membres. Il ne semble pas controversé, et les modifications des personnes consultées ont été intégrées. Martin Cloutier, personne-ressource au MFFP pour les vieilles forêts, l'a regardé et lui a fourni des commentaires.

Les recommandations seront discutées en comité (écosystémique) et ensuite proposées à la table.

En résumé, M. Paulette dit que les objectifs de superficies de vieilles forêts ne sont pas rencontrés. Il devrait y avoir réduction des prélèvements des grosses tiges pour maintenir les attributs de vieilles forêts.

b) PAC sur le corridor de la Rivière-du-Portage

M. Martin Paulette fait le suivi : le comité de penchera sur les propositions du rapport présenté à la rencontre précédente (10 juin 2021). Cependant, des informations manquent quant aux bonnes pratiques d'aménagement dans les ravages. Une rencontre avec Mme Wendy Giroux (MFFP; faune) est prévue à cet effet le 24 septembre.

Il est mentionné que les coupes doivent être un outil de conservation dans les ravages et donc répondre aux impératifs de l'habitat faunique.

Les ravages ne sont pas tous dans la même situation en ce qui a trait à la composition forestière et aux interventions forestières qui s'y déroulent.

07 Point d'information sur les prochains PAC

12 h 15

M. Tristan Clermont informe la table que le PADF est renouvelé pour le triennal 2021-2024. Cela implique que des fonds pourront être investis sur les prochains projets d'acquisition de connaissances.

Appel de projet d'acquisition de connaissances (Tristan Clermont; automne 2021)

08 Retour sur le potentiel acéricole à prioriser (PAP) à harmoniser

13 h 00

Pierre-Luc Roussel transmet les données et les cartes de la proposition des acériculteurs du PAP aux membres le 9 septembre 2021 avant la rencontre. Il fait un retour sur les étapes restantes et sur le calendrier de la nouvelle émission d'entailles des PPAQ. En résumé :

- 27 septembre : Date limite pour le dépôt des demandes de permis d'intervention au MFFP
- 15 octobre : Date limite du MFFP pour accepter les demandes
- 15 décembre : Date limite des PPAQ pour allouer les entailles
- Janvier 2022 : Remise d'un PAP complet à inscrire au PAFIT

Les superficies allouées seront retirées du calcul de possibilités forestières, donc non allouées au BGA. Par contre, d'ici là, il est possible d'y réaliser du jardinage acérico-forestier. Ce traitement est défini par Jason Lamontagne : coupe de jardinage avec prélèvement de 25% maximum (15 à 20% environ) de la surface terrière. Petite fiche pour en savoir plus : <https://www.foretprivee.ca/wp-content/uploads/2018/12/Fiche-Amenagement-acerico-forestier.pdf>

Le MFFP utilisera la norme d'entailage de 2023 pour accepter les superficies (critère : minimum 150 entailles/ha) selon Sylvain Lamontagne. Ce dernier indique aussi à la table que le MFFP a déposé un potentiel « brut » sur la page web du MFFP en attendant que le PAP soit définitif. Ce potentiel brut est largement supérieur aux attentes de toutes les parties. Les acériculteurs pensent que cela est injustifié et fera descendre le potentiel.

Martin Paulette a des préoccupations : il manquerait des données pour répondre aux critères dans plusieurs polygones des fichiers de forme transmis par Pierre-Luc Roussel. Il y a des demandes dans les aires protégées et à certains endroits où il y a des conflits d'usage.

Il désire aussi qu'une réflexion soit entreprise sur l'acériculture dans les forêts de type écologique MJ. Tous les détails sont présentés en Annexe dans l'*Avis sur l'attribution de nouveaux territoires à l'acériculture dans les milieux sensibles* du CRECA, publié le 1^{er} octobre 2021.

Une tentative de sélection des polygones est faite séance tenante. Les polygones sélectionnés par la CRÉ (2014) sont acceptés de facto, de même que la sélection de Catherine Bouchard. Le fichier contenant cette compilation préliminaire est disponible sur demande. M. Pierre-Luc Roussel est au courant de ces informations et les intégrera à la proposition.

Proposition de PAP révisée (d'ici la prochaine rencontre; Pierre-Luc Roussel)

<p>LA TGIRT conclue qu'elle souhaite obtenir un portrait clair qui répond à tous les critères et demandes des membres et que la proposition doit donc être retravaillée.</p> <p>Les BGA désire obtenir un portrait plus global des superficies et l'impact sur les volumes de feuillu soustraits. Ils seront plus en mesure de se prononcer ainsi sur le PAP.</p> <p>M. Steeve Cadorette désirerait rencontrer des spécialistes pour avoir leur avis sur la question des peuplements de type écologique MJ et l'exploitation acéricole de ceux-ci.</p>	<p>Obtenir les fichiers manquants pour le PAP révisée (le plus tôt possible; Tristan Clermont auprès du MFFP)</p> <p>Organiser une rencontre pour ouvrir la discussion sur ces sujets (le plus tôt possible; Tristan Clermont)</p>
<p>09 Suite du comité chemins (accès au territoire)</p>	<p>15 h 00</p>
<p>Rexforêt pourrait collaborer au travail de ce comité de concertation sur les travaux de voirie. Ils ont des données sur le territoire et le connaissent bien pour y avoir exécuté beaucoup de travaux.</p> <p>Il faudrait que tous fournissent les programmes et aient une idée de leurs objectifs comme membre du comité.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. But du comité et mandat 2. Sources de financement 3. Travaux à faire 4. Prise en charge des travaux par un promoteur <p>Transmettre son nom à M. Tristan Clermont pour participer au comité officiellement.</p>	<p>Communiquer avec Rexforêt pour obtenir leur soutien (membres du comité; Automne-hiver prochain)</p> <p>Fournir les programmes disponibles et les dates (membres du comité; automne 2021)</p>
<p>10 Proposition d'aide protégée dans la Seigneurie de Joly</p>	<p>15 h 30</p>
<p>Est présenté le document sur l'aire protégée potentielle dans la Seigneurie de Joly. Ce document est public et disponible auprès de M. Tristan Clermont.</p> <p>Plusieurs acteurs régionaux ont cosigné ce document et l'appui pour la création d'une aire protégée. L'habitat de la tortue des bois constitue la majorité des superficies proposées.</p> <p>Cela entre en conflit avec l'acériculture et les autres activités extractivistes de ce territoire.</p> <p>Après plusieurs questions des acériculteurs sur les délimitations du projet, Pablo Monténégro mentionne que des nouvelles demandes de modifications des limites du projet d'aire protégée seront prises en considération suite à une discussion avec Steve Cadorette. (ajout des acériculteurs)</p>	
<p>12 Divers</p>	<p>13 h 40</p>

a) Certification

Retour sur la certification de Catherine, mais ça ira à une autre rencontre.

13 Fin de la rencontre

14 h 10

COMPTE-RENDU PRÉPARÉ ET FINALISÉ LE 11 NOVEMBRE 2021 PAR :

Tristan Clermont, ing. f.

Coordonnateur du PADF et de la TGIRT pour la région de la Chaudière-Appalaches

COMPTE-RENDU APPROUVÉ LE 2 DÉCEMBRE 2021 PAR TOUS LES MEMBRES DE LA TGIRT

À L'UNANIMITÉ